

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/10/2025 - 35696 - 2019 B 05028 - 822 366 977 - S.C.2.S AUDIT

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Gérant,

(1) Dont droit au bail	
(2) Dont à moins d'un an	6 600.00
(3) Dont à plus d'un an	

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000.00	10 000.00
	Réserves		
	Réserve légale	1 000.00	1 000.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	278 238.41	281 339.31
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	181 951.11	30 399.10
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	471 189.52	322 738.41
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	8 248.60	63 437.42
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	5 850.97	187 842.44
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 705.32	47 824.82
	Dettes fiscales et sociales	23 786.73	59 729.32
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	92 591.62	358 834.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		563 781.14	681 572.41
(1) Dont à moins d'un an		92 591.62	350 627.70

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 563 781.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 505 158.05 Euros et dégageant un bénéfice de 181 951.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique de l'exercice n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, de nature à remettre en cause ou à modifier de manière significative la situation financière ou le patrimoine de la société

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Dérogations

Aucune dérogation aux règles et méthodes comptables n'a été appliquée

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 485		
Constructions sur sol propre	28 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 254		672
TOTAL	43 254		672
Autres participations	349 341		1 500
Prêts, autres immobilisations financières	4 500		2 100
TOTAL	353 841		3 600
TOTAL GENERAL	400 580		4 272

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 485	3 485
Constructions sur sol propre			28 000	28 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 925	15 925
TOTAL			43 925	43 925
Autres participations		350 841		
Prêts, autres immobilisations financières			6 600	6 600
TOTAL		350 841	6 600	6 600
TOTAL GENERAL		350 841	54 010	54 010

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 485			3 485
Constructions sur sol propre	7 821	1 400		9 221
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 373	2 523		12 895
TOTAL	18 194	3 923		22 116
TOTAL GENERAL	21 679	3 923		25 601
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
				Dotations Reprises
Constructions sur sol propre	1 400			
Matériel de bureau informatique mobilier	2 523			
TOTAL	3 923			
TOTAL GENERAL	3 923			

Etat des provisions

Neant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 600	6 600	
Autres créances clients	105 801	105 801	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 678	64 678	
Impôts sur les bénéfices	3 858	3 858	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 209	14 209	
Groupe et associés	15 079	15 079	
Débiteurs divers	250 392	250 392	
Charges constatées d'avance	17 071	17 071	
TOTAL	477 688	477 688	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	42	42		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 206	8 206		
Fournisseurs et comptes rattachés	54 705	54 705		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	164	164		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 845	21 845		
Autres impôts taxes et assimilés	1 778	1 778		
Groupe et associés	5 851	5 851		
TOTAL	92 592	92 592		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 178			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	5 851			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Aucune avance n'a été allouée aux dirigeants.
La société n'a pas consenti de crédit aux dirigeants.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 167
Autres créances	64 678
Total	69 845

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42
Dettes fiscales et sociales	1 778
Total	1 820

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 071
Total	17 071

Charges à répartir sur plusieurs exercices

La société n'a pas constaté de charges à répartir sur plusieurs exercices.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Gérant,

S.C.2.S AUDIT

S.A.R.L. au capital de 10.000 euros
Siège social : 14 rue Chanzy
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

822.366.977 R.C.S. CRETEIL

DECISION DES ASSOCIES EN DATE DU 10 DECEMBRE 2024 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE** **CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

Proposition d'affectation :

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice se traduisant par un bénéfice comptable de 181.951,11 euros, comme suit :

- Résultat de l'exercice :	181.951,11 €
- Total :	181.951,11 €

Affectation :

- Dividendes :	33.500,00 €
- Autres Réserves :	148.451,11 €
- Total :	181.951,11 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

EXERCICE	TOTAL DISTRIBUE	DIVIDENDE/PART	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%
2023	33.500	335	33.500	Néant
2022	62.000	620	62.000	Néant
2021	20.000	200	20.000	Néant

Résolution d'affectation adoptée :

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice se traduisant par un bénéfice comptable de 181.951,11 euros, comme suit :

- Résultat de l'exercice :	181.951,11 €
- Total :	181.951,11 €

Affectation :

- Dividendes :	33.500,00 €
- Autres Réserves :	148.451,11 €
- Total :	181.951,11 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

EXERCICE	TOTAL DISTRIBUE	DIVIDENDE/PART	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%
2023	33.500	335	33.500	Néant
2022	62.000	620	62.000	Néant
2021	20.000	200	20.000	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant – Associé
Thierry SIMON

